

COMMUNE DE XERTIGNY

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 9 décembre 2010

Présents : ALEXANDRE René, AMYOT Claude, BOISSONNET Annie, CLAUDEL Jean-Marie, DEVOILLE Véronique, FARRON Marie-Claude, GREGY Pascal, LAVE Michel, MARCOT Véronique, MICHEL Dominique, PARMENTIER Maryline, PERNOT Stéphane, PETITJEAN Sylvie, PIERREL Christian, ROBERT Daniel, THIEBAUT Michaël, VANCON Nicolas, WYKA Pierre

Excusés: MOINE Sylvie, VIRY Claude

Monsieur WYKA Pierre a été élu secrétaire

Le compte-rendu de la séance du 4 novembre 2010 est approuvé.

DELIBERATIONS

Personnel communal – Avancement

Mme le Maire rappelle aux conseillers qu'un taux de promotion doit être déterminé par l'assemblée, pour chacun des grades pourvus figurant au tableau des effectifs, les décisions individuelles d'avancement de grade restant de la compétence de l'autorité territoriale et que, pour définir les taux d'avancement de grade, il peut être tenu compte notamment de la pyramide des âges des cadres d'emplois concernés, du nombre de fonctionnaires promouvables, des priorités en matière de création d'emplois d'avancement, de l'organisation des services, des disponibilités financières, etc. A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe les taux de promotion d'avancement de grade.

Concours du receveur municipal – Attribution d'indemnité

Conformément au décret n° 82-979 du 19 novembre 1982, le Conseil municipal, avec 2 abstentions, décide d'allouer une indemnité de conseil au receveur municipal au taux de 75%.

Subventions aux associations – Complément

L'Association des Moinpaux n'avait pas formulé de demande de subvention à la commune avant la séance du 1^{er} juillet 2010, Mme le Maire propose donc d'examiner la demande parvenue depuis. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 80 € pour l'année 2010 à l'Association des Moinpaux.

Budget principal et budget eau – Décisions modificatives

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise les modifications budgétaires proposées en vue de procéder à des régularisations de crédits et à quelques modifications budgétaires.

Busage de fossés le long des routes communales - Procédure

Mme le Maire expose qu'un certain nombre d'aqueducs privés destinés à buser les fossés en bordure de voie communale sont complètement bouchés ou à rénover. Ceux-ci permettent aux privés d'accéder à leurs terrains. Or, l'état de certains de ces ouvrages bouchés ou effondrés entraîne un écoulement d'eau des fossés sur la route dégradant considérablement la voirie communale et par endroit, en cas de gel, des plaques de verglas se forment engendrant un risque important pour les automobilistes.

La création ou la rénovation de ces ouvrages doivent faire l'objet d'une demande en mairie et sont du ressort du propriétaire du terrain attenant à la voirie communale.

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la proposition de Mme le Maire de demander aux propriétaires par courrier de faire ou refaire ces passages selon un cahier des charges défini en précisant que la commune peut s'en charger pour leur compte et à leur frais. En cas de refus, les ouvrages seront enlevés purement et simplement par l'agent communal chargé de l'entretien des fossés.

Maison du Tourisme – Subvention communale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le versement de la somme de 14 500 € au profit de la Maison du Tourisme de Xertigny prévue au budget principal 2010.

INFORMATIONS DIVERSES DONNEES PAR Mme LE MAIRE AU CONSEIL

Travaux

- Aménagement Place de la Brasserie : la maison Munier a été démolie, il reste l'arasement des murs à faire. L'aménagement de la place se précise et se fera dans la continuité de la maison de santé, des places de parking et des espaces verts sont prévus.
- Préau de l'école maternelle : le préau est terminé et en attente de réception
- Bâtiments techniques : le bureau d'études Sigma a rendu l'étude de faisabilité. Il s'agit maintenant de consulter pour la maîtrise d'œuvre.
- Columbarium : l'entreprise Munier attend le retour d'un temps correct pour le mettre en place.
- Isolation de l'école d'Amerey : la consultation de maîtrise d'œuvre va être lancée avant la fin de l'année.

Divers :

- Prix des villes fleuries : le jury départemental a décerné la médaille d'or à Xertigny.
- Dîners insolites : une réunion bilan avec le Pays d'Epinal, Cœur des Vosges (organisateur de la manifestation), a eu lieu et au vu du succès rencontré par ces dîners, une nouvelle édition aura lieu en 2011, les 8 et 9 avril pour Xertigny.
- Plan d'eau : quelques élus sont allés visiter le camping de Corcieux sur lequel est implanté de nombreux mobil-homes. Le propriétaire et son fils, architecte spécialisé dans les campings, se sont déplacés sur Xertigny pour apporter leurs conseils quant à la création d'un parc résidentiel de loisirs sur le site du plan d'eau offrant ainsi une offre d'hébergement sur la commune.
- Repas du CCAS : tout s'est très bien déroulé. Une réunion aura lieu le 15 décembre pour la distribution des colis.
- Téléthon : les comptes révèlent un bon chiffre : 3 114 € dont 730 € rapportés par les sculptures. Les idées pour l'année prochaine sont les bienvenues. Félicitations à l'équipe des bénévoles et à Mme Boilat.
- Association du Pays de la Vôge : elle distribue des repas à domicile sur le secteur du canton de Xertigny et de Bains-les-Bains. Elle est financée par les communes et par le prix des repas payés par les usagers. Cette association mérite une large publicité car elle participe au maintien à domicile des personnes âgées ou malades.
- SICPV : Mme le Maire et M. Lavez, Président du SICPV font part aux membres du Conseil qu'une personne s'est portée acquéreuse de la base de loisirs de La Chapelle aux Bois.

Agenda

- Le 4 janvier 2011, les vœux de la Communauté de Communes auront lieu à Arches
- La cérémonie des vœux à Mme le Maire aura lieu le vendredi 14 janvier 2011

Fait à Xertigny, le 16 décembre 2010

Le Maire,
Véronique MARCOT